



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation des Rohingyas en Birmanie

Question au Gouvernement n° 332

Texte de la question

SITUATION DES ROHINGYAS EN BIRMANIE

M. le président. La parole est à Mme Mireille Clapot, pour le groupe La République en marche.

Mme Mireille Clapot. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, vous étiez hier en déplacement en Birmanie et vous avez évoqué la situation catastrophique des Rohingyas, minorité ethnique musulmane de ce pays.

En effet, depuis que la nationalité birmane leur a été retirée en 1982, les Rohingyas sont victimes de nombreuses discriminations : Amnesty International qualifie la situation d'apartheid. Sur ce terreau de violences, l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan, l'Arsa, a mené des attaques contre des postes de police, provoquant, en représailles, d'intenses opérations de nettoyage de l'armée birmane. Quelque 412 000 personnes ont gagné le Bangladesh pour fuir la purification ethnique. La presse et l'opinion publique ont largement relayé la situation dramatique de cette communauté. Beaucoup de mes collègues dans cet hémicycle partagent ces inquiétudes et cette indignation concernant les événements en cours à la frontière avec le Bangladesh.

Monsieur le ministre, pas plus tard qu'hier, vous avez pu rencontrer la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi. Certes, ses marges d'action sont étroites face à une junte militaire puissante et une opinion publique défavorable. Toutefois, elle vous a présenté le plan qu'elle souhaite développer pour enrayer cette crise, arrêter la violence à l'égard des Rohingyas et envisager un retour des populations en Birmanie. Même si la situation en Birmanie est complexe, les Français demandent un positionnement fort de notre pays face à ce drame humain qui cible, hélas, une fois encore, des populations en raison de leur origine ethnique et religieuse.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire où en sont les négociations avec les autorités du pays et comment la France s'implique et va s'impliquer dans la prise en charge de cette crise humanitaire majeure.
(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Madame la députée, à l'heure actuelle, il y a 1 million de Rohingyas dans l'est du Bangladesh qui viennent de la province d'Arakan en Birmanie, soit volontairement soit du fait de la violence des interventions militaires. Cette situation est insoutenable. Ils sont victimes de violences et dans une situation très précaire, sans compter les difficultés inhérentes aux relations entre le Bangladesh et la Birmanie.

Le Président de la République a eu l'occasion de dénoncer à la tribune des Nations unies une véritable

entreprise de nettoyage ethnique. Vous avez évoqué la réunion des ministres des affaires étrangères d'Europe et d'Asie qui s'est tenue avant-hier en Birmanie et souligné qu'à cette occasion Mme Aung San Suu Kyi a présenté une feuille de route permettant de sortir de la crise,...

M. Christian Hutin. Il est temps !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre* . . .prévoyant la cessation des violences, l'accès humanitaire, la capacité pour les Rohingyas de revenir dans la province d'Arakan et le contrôle de l'ensemble de ces dispositions par une commission internationale. C'est l'application stricte des propositions faites par l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui avait été mandaté pour une médiation.

Ces propositions seront mises en œuvre. Elles ont obtenu le soutien de la Chine, du Bangladesh et de Aung San Suu Kyi, qui est dans une situation très particulière. En effet, la démocratie en Birmanie n'est pas aboutie : même si les élections, il y a deux ans, ont permis au parti d'Aung San Suu Kyi d'obtenir une majorité, la junte militaire, qui a exercé la dictature durant soixante-dix ans, conserve une place très importante. La France sera aux côtés d'Aung San Suu Kyi dans cette démarche, ainsi que d'autres pays et tous les pays européens.
(*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mireille Clapot](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 332

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 novembre 2017](#)